



## Information jeunesse et prévention des radicalisations violentes : renforcer la participation des jeunes

Altay Manço

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2018 – 12

### Présentation

Cette analyse est issue d'une série de réflexions collectives organisées par l'IRFAM portant *sur la mise en place de dialogues entre acteurs d'appartenances convictionnelles diverses et destinés à favoriser le « vivre-ensemble »*. Ces publications — dont certains sont à paraître dans la collection « [Compétences Interculturelles](#) » — proposent un faisceau d'observations sur les jeunes issus de l'immigration et leurs rapports à l'islam, dans leurs singularités et ancrages en Belgique. Aussi, ces travaux coopératifs s'inscrivent dans les démarches de l'association visant la valorisation de recherches dans une perspective d'éducation permanente, de documentation et de formation continue des acteurs du champ socioculturel. L'ensemble des textes a pour objectif de *nourrir la réflexion et la pratique de ces intervenants sur l'articulation entre islams européens et jeunes, à travers l'appréhension de leurs pratiques sociales (présence et visibilité dans l'espace public, associatif...), ainsi que leur expression (revendications, participation à des débats, etc.)*. Chaque analyse propose un cadrage théorique et nourrit la thématique de données empiriques ou d'illustrations. Ces brefs textes examinent en particulier des expériences de travail social ou éducatif menées auprès de jeunes de culture musulmane, dans diverses localités. Ces approches sont proposées sous trois angles. D'abord, il s'agit d'appréhender l'ancrage contextuel de l'islam en Belgique, à travers le dialogue nécessaire à la compréhension. Ensuite, intervient une focalisation sur les modes de construction identitaire des jeunes musulmans et de leur religiosité, à travers leur socialisation et le regard qu'ils y posent. Enfin suit une mise en avant des « pratiques sociales » des jeunes, notamment à travers le regard de travailleurs sociaux et éducateurs proches de ce public. Le tout permet d'éclairer les modes d'action et de proposer des recommandations pour un travail de développement avec cette population. Les contributions proposées se situent au carrefour de différentes disciplines, riches de leurs clés de lecture et approche singulière, offrant au lecteur des décodages pluriels sous une forme aisée d'accès.

Les contributeurs de ces dossiers sont de proches correspondants de l'IRFAM. Ils ont été mobilisés par l'association à l'occasion de l'exposition « [L'Islam, c'est aussi notre histoire](#) » mise en œuvre par [TEMPORA](#) à Bruxelles, en 2017 et 2018. En effet, au sein de cette exposition, l'IRFAM fut chargé d'organiser des forums afin de débattre de l'islam, *ici et maintenant*. Ces forums furent conçus comme autant de dialogues interculturels et soulignent l'importance de l'éducation non formelle, dans le cadre d'un processus de débats démocratiques relatif aux conjonctures sociopolitiques et au climat social qui dépassent les réalités du terrain — et poussent les acteurs à s'interroger sur leurs pratiques professionnelles. Les témoignages entendus lors des forums et les analyses qui en sont faites rendent compte de trajectoires de vie de (jeunes) musulmans belges et du rapport qu'ils ont construit avec l'altérité et l'adversité. Les débats issus de ces rencontres permettent d'égrener différents facteurs auxquels il faut être attentif lorsque l'on appréhende la diversité religieuse et singulièrement la présence musulmane dans notre société. Aussi, cette pratique et les analyses qui s'en sont suivies ne sont pas étrangères à l'intention politique d'endiguer la haine, les marques de rejet et d'incompréhension réciproque qui peuvent obstruer les relations de qualité entre personnes porteuses de philosophies diverses, en rehaussant le débat et en offrant un espace où le citoyen peut s'exprimer, en tant qu'acteur social sur un devenir commun. En sus des présentes analyses, le lecteur peut également découvrir les bases méthodologiques et les résultats pratiques de ce travail d'animation dans [l'étude](#) publiée sur le site de l'institut.

*L'analyse présentée sous cette couverture* est due à **Altay Manço**. Il nous propose un développement du dispositif « Information Jeunesse » tel qu'organisé dans de nombreux pays et recommandé par la Commission européenne dans une vaste opération de prévention des radicalisations. Dans ce contexte, l'auteur postule que l'accès et le rapport critique à l'information, en particulier au sein des groupes de jeunes et des familles, est un facteur important de prévention des radicalismes et expose, en ce sens, une série de pratiques prometteuses accompagnées de recommandations.

### Pour citer cette analyse

Altay Manço, « Information jeunesse et prévention des radicalisations violentes : renforcer la participation des jeunes », dans Morgane Devries et Altay Manço, *L'islam des jeunes en Belgique Facettes de pratiques sociales et expressives*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 211-230.

## Information jeunesse et prévention des radicalisations violentes : renforcer la participation des jeunes

Altay Manço

La présente analyse<sup>1</sup> propose l'hypothèse de l'accès et du rapport critique à l'information, en particulier au sein des groupes de jeunes et des familles de toute origine, comme un facteur important de prévention des radicalismes en général. Nous soutenons également que les structures d'« information jeunesse » sont les vecteurs d'un important travail en cette matière, à travers leur approche d'éducation non formelle. Le travail en information jeunesse couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes et peut inclure un éventail d'activités : information, documentation, conseil, avis, orientation, aide, accompagnement, coaching, travail en réseau, animation, renvoi vers des services spécialisés... Ces activités peuvent être dispensées par des centres d'information jeunesse, ou par des services *ad hoc* au sein d'autres structures dédiées à cette population, ou encore via des médias électroniques ou non. Elles peuvent impliquer les parents et les enseignants de ces jeunes. L'objectif principal de l'information et du conseil aux jeunes est de les guider dans tous les aspects de leur vie et promouvoir leur autonomie, ainsi que leur capacité à penser et agir par eux-mêmes (Commission européenne, 2017). Dépassant le cadre belge, notre analyse a pour ambition d'informer les acteurs de jeunesse sur des outils (francophones) à leur disposition afin de renforcer l'information critique et la participation active des jeunes à la prévention de toutes formes de radicalisations menant à la violence.

Selon une définition proposée par la Commission européenne (2017), la *radicalisation* est la volonté croissante de soutenir des changements fondamentaux dans la société, créant ainsi un conflit avec l'ordre existant. Le *radicalisme* est une forme d'engagement politique qui implique une scission avec des institutions qui sont considérées comme dépassées, voire nuisibles. Ce n'est pas une attitude néfaste en soi. Tout dépend de la cause et du rapport à cette cause. Ainsi, le combat de Gandhi était radical et a mené le peuple indien vers une issue positive, au détriment du colonisateur. L'État britannique considérait que la poursuite ou le soutien de changements dans la colonie pouvaient causer un danger pour l'ordre établi. Bien que lutte menée par Gandhi fût pacifiste, comme celle des suffragettes ayant combattu pour les droits politiques des femmes dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, toutes les radicalisations ne le sont pas. Certaines formes violentes de radicalisme intègrent l'emploi de la force pour atteindre des objectifs politiques, idéologiques ou religieux, y compris le terrorisme. Il n'est pas inutile d'insister sur le fait que le radicalisme n'est pas un phénomène uniquement religieux. Il concerne toute pensée politique, dans le sens de la gestion de la puissance publique afin de donner une orientation à la société. Des prises de position pour la défense du droit des animaux ou de l'environnement, pour l'égalité entre hommes et femmes, voire pour transformer les formes établies de parentalité, pourraient également relever du radicalisme. De manière générale, les radicalismes, déclinés au pluriel, relèvent de la volonté d'accepter la conséquence la plus extrême d'une opinion et d'y donner suite par des actes<sup>2</sup>. Quant à la radicalisation, elle renvoie à l'adoption progressive d'un système de croyances extrêmes en lieu et place d'opinions modérées, généralement admises et capables de cohabiter avec d'autres formes de pensées (McCaully et Moskalenko 2008). Elle devient un problème lorsque les radicaux utilisent des moyens antidémocratiques et affichent la volonté d'utiliser la violence et la peur afin d'imposer des transformations dans la société (Gülver et Manço, 2016). Selon l'UNESCO (2017), extrémisme signifie soutien et défense d'idées éloignées de ce que la plupart des gens jugent correct ; il est lié à des attitudes ou à des comportements considérés comme hors normes. Cette définition souligne le caractère subjectif de ce vocabulaire, dont le sens varie en fonction de la personne qui fixe la norme et juge de ce qui est acceptable ou non.

L'ensemble de ces définitions laisse entendre que les radicalismes ou extrémismes violents ne peuvent advenir qu'au bout d'un processus de radicalisation qui peut, au départ, être pacifique. Toutefois, dans un État de droit, une démocratie pluraliste et une société multiculturelle, l'existence de formations idéologiques « incapables de cohabiter avec d'autres formes de pensées » interroge, même si elles se définissent comme pacifiques (Schmid, 2013). Ces réflexions montrent le rôle crucial que jouent l'accès à la connaissance pour tous et la construction d'un rapport critique à l'information auquel contribuent, entre autres, l'enseignement, la formation des adultes, l'éducation permanente, les structures de jeunesse, la société civile dans son ensemble et les médias dans leur diversité. En effet, sans ces structures ou mouvements divers, il est difficile pour le citoyen de se faire un avis

---

<sup>1</sup> Elle se base sur des collaborations, observations ou échanges réalisés, en 2016 et 2017, en Belgique, au Luxembourg et en France ([www.eryica.org/news/2018/3/6/liaisons-prevention-of-violent-extremism-through-youth-information?rq=Liaisons](http://www.eryica.org/news/2018/3/6/liaisons-prevention-of-violent-extremism-through-youth-information?rq=Liaisons)), ainsi qu'en Suisse romande ([www.gardezlelien.ch](http://www.gardezlelien.ch)) et au Québec (<https://info-radical.org/fr/cprmv/mission>).

<sup>2</sup> Service Public Fédéral belge « Intérieur », *Le Plan d'action « Radicalisme »*, [www.besafe.be/sites/besafe.localhost/files/u18/brochure\\_radicalisme\\_fr.pdf](http://www.besafe.be/sites/besafe.localhost/files/u18/brochure_radicalisme_fr.pdf).

éclairé et pondéré à propos des questions importantes qui le concernent et il est difficile pour la société de générer de la cohésion, gage de paix sociale.

### **Processus et moyens des radicalisations**

Gülver et Manço (2016) décrivent la radicalisation en trois phases : (1) l'auto-identification (s'associer à des personnes ayant des vues similaires) ; (2) la fanatisation réactive ; (3) le passage à l'acte, éventuellement violent. La première étape peut concerner des personnes qui subissent les mêmes réalités sociales et qui produisent entre elles un tissu de solidarité. Il n'est pas rare de rencontrer les membres d'une famille qui militent pour la même cause. La deuxième étape s'ouvre vers des groupes de pairs de plus en plus élargis. Il est important de considérer si ces groupes brassent des personnes de plusieurs générations, de divers horizons socio-économiques, ethniques, géographiques, etc. Ce critère distingue les groupes radicaux diversifiés de ceux, homogènes, ne regroupant, par exemple, que des jeunes exclus. La seconde figure (souvent des formations de plus récente date) est davantage susceptible de prôner une voie violente que la première. Par ailleurs, la participation à des activités légales ou non peut servir à identifier le glissement de l'activisme politique au radicalisme violent (McCauley et Moskalenko, 2008, 2009).

La soumission à une propagande renforce la radicalisation (Akyempong et coll., 2012). La propagande est une action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines doctrines. À l'ère de « la post-vérité », il est accordé plus d'importance aux émotions et aux interprétations qu'à la réalité des faits (Le Coz, 2014). Il est plus aisé d'infléchir l'opinion en jouant sur les sentiments qu'en s'appuyant sur des observations et raisonnements. Cette tactique est, par exemple, apparente dans des discours populistes qui nient les résultats de travaux scientifiques. Usant de ce type de procédés, une forme de propagande se déploie notamment à travers le Net. Elle produit visiblement un impact dans de nombreux pays, à en croire les résultats des élections qui s'y déroulent. Accusés d'être la voix des élites (concentration dans les mains de quelques magnats de la presse) et de cacher la vérité, voire de diffuser des informations orientées, les médias traditionnels ne sont plus les seules sources d'information : ils ont perdu la confiance de certains citoyens qui préfèrent se tourner vers les « informations alternatives » que regorgent les réseaux sociaux (Aubert et Froissart, 2014). Ces dernières sont considérées comme plus crédibles, car relayées par l'entourage ou une personne, réelle ou virtuelle, qui « nous ressemble ». Ces post-vérités sont contradictoires, sorties de leur contexte, exagérées quand elles ne sont pas délibérément fausses (*fake news* ou faits alternatifs). Elles ne sont pas analysées ou recoupées par d'autres sources par manque de temps, de moyen ou simplement par manque de volonté, faisant passer au second plan l'exigence de vérité au profit de l'illustration des croyances personnelles (Le Coz, 2014). Le recours collectif à cette désinformation permet aux acteurs de développer une identité oppositionnelle commune favorisant la transition vers une fanatisation.

L'initiation au *discours de haine* constitue l'étape ultérieure et a pour effet de faire réagir l'individu (ou le groupe) de plus en plus ouvertement. Ce terme, tel que défini par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, couvre toutes formes d'expression qui propagent, incitent, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, le sexisme ou d'autres formes d'exclusions fondées sur l'intolérance, la discrimination et l'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et personnes issues de l'immigration, des adeptes de certaines religions, des homosexuels, etc. La propagande en cette matière mobilise la notion du complot, c'est-à-dire à un projet répréhensible mené en groupe et dans le secret. Le complot propose en général la révision d'une partie de l'histoire comme le fait d'un groupe occulte. Cette forme d'expression déclame des complots fantaisistes qui déforment l'histoire de complots réels ou les élargissent au-delà du raisonnable (Narainsamy, 2013).

Selon ERYICA (Agence européenne de conseil aux jeunes), l'adolescence, période critique de développement entre dépendance et indépendance, est particulièrement redoutable à traverser lorsque le jeune est soumis à un processus continu de changements de normes ou de concurrence entre cadres culturels, surtout s'il ne se sent pas accepté ou intégré dans la société pour diverses raisons (Fiez, 2016). Dans ce cheminement, « certains groupes lui donneront un sentiment d'appartenance plus aisé à mobiliser, une identité qui fait plus sens, même si elle n'est pas nécessairement la plus efficace en termes d'insertion (...) Des travaux sur l'extrémisme de droite, par exemple, ont montré que ce choix politique résulte du sentiment d'exclusion vécu par certains. (...) Dans certaines circonstances, les personnes radicalisées peuvent se substituer à une famille. L'avantage de cette protection renforce le lien idéologique avec le groupe » (ERYICA, 2017, 28). Devenir membre d'un groupe est un motif dominant : cela donne l'impression de faire partie d'un ensemble et un sentiment d'appartenance et de confiance. « Œuvrer pour une cause noble » est aussi un facteur positivant l'estime de soi (Van Campenhoudt, 2018). Intervient, en suite, l'isolement dans une identité capable de donner un « nouveau ressort » à ses membres. Peu à peu, la dimension collective devient plus importante que la part personnelle de l'identité. En conséquence, dans ce processus sectaire, le groupe rallié devient la seule source d'information. Cette situation est, *in fine*, susceptible de déboucher sur des passages à l'acte de plus en plus caractérisés (Gülver et Manço, 2016).

*En synthèse*, le processus de radicalisation s’empare d’individus qui vivent des frustrations socio-économiques, politiques, culturelles ou religieuses, de manière personnelle ou vicariante. Nourris par des informations qui confortent le sentiment de déprivation, ils intègrent un groupe « attractif », réel ou non, et commencent à en vouloir aux structures qui les empêchent de rencontrer leurs besoins. Ils se fixent sur des responsables désignés pour leurs problèmes qui sont, dans un premier temps, la cible d’incitations à la haine, ce qui constitue déjà un fait répréhensible par la loi. Par la suite, les passages à l’acte peuvent devenir de plus en plus violents afin de « se venger ou venger les siens » (Gülver et Manço, 2016). Ce modèle tient compte, à la fois, d’une sphère sociopsychologique et d’une sphère sociopolitique. À chacune des étapes, intervient un agrégat de personnes radicalisées comme catalyseurs, afin (1) agiter la sensibilité populaire et la soif de revanche ; (2) créer un sentiment de communauté et désigner un adversaire ; et, enfin (3) précipiter le passage à l’acte sous ces multiples formes. La radicalisation n’est pas un phénomène personnel. Elle est à la fois le résultat d’interactions avec un réseau de personnes radicalisées et du parcours au sein d’une société (Hafez et Mullins, 2015 ; Van Campenhoudt, 2018).

Ce dernier auteur, comme beaucoup d’autres (Khosrokhavar, 2014), propose une explication de la radicalisation partant de l’individu dans la société. Il considère la radicalisation comme le résultat de processus personnels et sociétaux imbriqués, avant d’être celui de motivations proprement idéologiques. Des mécanismes sociologiques entrent ainsi en action pour persuader l’individu de rejoindre une mobilisation collective. Van Campenhoudt (2018) désigne ainsi l’avantage que l’acteur retire de son engagement dans un groupe radicalisé en comparaison de l’appréciation qu’il a de sa position au sein de la société. Si cette position est trop défavorable (exclu économique, marginalisé culturel...), la probabilité d’une radicalisation augmente. Le choix d’une idéologie est secondaire, mais ne se fait pas au hasard, il dépend de la disponibilité de groupes radicalisés dans le milieu de l’acteur. Selon le sociologue, le rôle du groupe et du contact direct est essentiel, même si les réseaux numériques renforcent les liens et l’orientation vers la radicalisation. *Pour lui, c’est en étudiant le pourquoi et le comment une cellule radicalisée devient le choix d’un individu en détresse que l’on peut agir pour apporter des solutions à cet individu.* De manière complémentaire, comprendre le choix d’autres mobilisations collectives plus positives par des acteurs partageant des conditions de vie similaires à celle d’un radicalisé potentiel est également important dans une démarche qui doit produire des *recommandations* à l’endroit des responsables sociaux et éducatifs.

### **Quelles orientations générales pour la prévention des radicalisations menant à la violence ?**

Les séminaires animés par l’IRFAM, en 2016 et 2017, à Liège, Bruxelles, Genève et Luxembourg, avec la participation des intervenants du secteur de la jeunesse, ont permis l’identification de recommandations face à la problématique des radicalisations. À Genève, par exemple, les intervenants de la plate-forme *www.gardezlelien.ch*, relevant des politiques de la protection de la jeunesse, spécifient que l’absence d’emploi et de formation est l’un des obstacles contre lesquels viennent buter les jeunes qui se radicalisent. Il importe pour ces intervenants de rapprocher les motivations pour se radicaliser des trajectoires des jeunes. Plus spécifiquement, la question du décrochage scolaire est particulièrement inquiétante en Suisse, depuis les années 90, mais il a fallu attendre ces dernières années et la visibilité de la radicalisation pour voir les moyens s’investir dans ce champ. Ces mêmes constats sont également présents en Belgique où la sensibilisation des intervenants sociaux à la question des radicalisations semble avoir été tardive. Aussi, les intervenants évoquent le cas de jeunes qui ne donnent plus de sens à leur présence à l’école ou en centre de formation. Il s’agit dès lors pour ces intervenants du secteur de la jeunesse, sans liens organiques avec l’institution scolaire, d’investir le champ de l’école et de la formation professionnelle, avec un rôle « médiateur », de façon à renouer du lien entre jeunes et institutions, mais aussi entre institutions elles-mêmes. Il s’agira de à *mettre à plat les regards*, de part et d’autre, sur les causes du délien et de l’inadéquation manifeste : les structures éducatives ne parvenant plus à produire de la participation sociale avec une partie des jeunes. Il s’agira donc de *rétablir le dialogue et la confiance mutuelle*, afin que les structures soient à nouveau en position d’inclure la partie exclue de leur public et l’aider à lire la société, dans son fonctionnement et ses dysfonctionnements, et de les outiller à y cheminer. Un autre champ important sera de *solidariser l’école et les familles* de ces jeunes, car les profils de personnes radicalisés peuvent aussi se caractériser par une absence de liens familiaux (Arara et Sylin, 2018). Les familles et les communautés doivent jouer un rôle dans la « normalisation » (entendre : dans le respect de l’État de droit) du lien (même conflictuel) entre jeunes et société. Les parents, en particulier, doivent être renforcés dans ce rôle. En effet, il importe pour tous ces acteurs de s’approprier ce phénomène et de ne pas le cloisonner aux seules démarches sécuritaires, ni à la seule dimension religieuse.

La synthèse de ces rencontres mentionnées nous oriente vers diverses mesures sociopolitiques et éducatives générales qui ont pour but de prévenir les éventuelles radicalisations — en particulier violentes — au sein de la population jeune. Elles concernent tant les organismes de formation et d’éducation permanente, au sens large, que les parents ou encore les services de sécurité avec lesquels il s’agit de trouver les termes d’une coopération :

- *Refuser l'amalgame entre révolte et radicalisation.* Cela commence notamment par la définition d'une terminologie qui refuse les raccourcis. Ainsi, des réactions vives face à des inégalités ou ce qui est perçu comme tel doivent être entendues. Il est nécessaire de les intégrer dans des réseaux de débat et d'information au risque de renforcer le sentiment d'exclusion.
- *Renforcer la démocratie et l'égalité dans la liberté d'expression.* Cela passe pour tout citoyen par l'assurance d'être respecté, et, en particulier, pour les jeunes, le contexte asymétrique de la scolarité et de la formation. Dans ce cadre, l'équilibre entre liberté d'expression et respect de tous est primordial. Il doit faire l'objet d'un apprentissage, dans la mesure où les paroles extrémistes de tout bord ont libre cours sur les réseaux sociaux, entre autres. Notre réflexion suggère que les interdits et discriminations qui pèsent sur la pratique du débat doivent être levés en contexte d'éducation, afin de réduire le sentiment de rejet qui motive la radicalisation, notamment violente. Clore le débat d'autorité, refuser toute négociation n'est-ce pas, dans le chef des acteurs et des structures d'éducation et de jeunesse, faire preuve d'une radicalisation inversée ?
- *Améliorer la qualité de la formation philosophique et religieuse.* L'importance de l'information et de la formation philosophique, religieuse et historique, critique et comparée, ainsi que de l'éducation scientifique, y compris en sciences sociales, doit être sans cesse rappelée pour l'abord serein et éclairé des questions qui font débat au sein de la société.
- *Améliorer la qualité de l'éducation formelle, non formelle et informelle.* Il s'agit de la généralisation du point précédent. La radicalisation trouve souvent son terreau dans la pauvreté des sources d'information, mais aussi dans le désespoir et les inégalités qui rendent la vie sociale problématique. Une information accessible, diversifiée, ainsi qu'une formation, un emploi, des activités extrascolaires de qualité peuvent être un cordon de sécurité pour les jeunes. Ces initiatives renforceront l'autonomie, l'estime de soi, les aptitudes et le sentiment de sécurité. En matière de gouvernance, cela passe par l'investissement dans des écoles et structures pour jeunes, dans les zones en difficulté, mais aussi par la stimulation des investissements voués à développer des activités économiques. La mobilisation des organisations de la société civile pourrait contribuer à combler les lacunes, soutenir les jeunes, leur éviter l'isolement, produire des outils pédagogiques innovants en phase avec les technologies actuelles.
- *Faire une place à la famille.* Ces suggestions rappellent qu'au-delà de l'éducation institutionnelle, la famille a une importance capitale dans les processus de prévention. L'encadrement socio-éducatif doit miser sur les nouvelles générations et installer peu à peu des mécanismes de « supervision familiale » (dont la force peut être liée à la possibilité de recourir à l'aide des ascendants et collatéraux), ceci sans négliger l'amélioration des conditions d'existence générale des familles.
- *Établir des partenariats entre institutions.* C'est une des conditions de réussite du vaste chantier annoncé dans les points précédents. Le partenariat est un mode d'action collective, interdisciplinaire et transversale. Il évoque que la prévention de la radicalisation est l'affaire des institutions publiques, des organisations communautaires, du secteur privé et des citoyens dans leur ensemble. Dans cette lutte, la partie éducative ne peut pas être sous-estimée. Un partenariat entre les centres de recherche, les ONG et la police pourrait, par exemple, développer une plus grande lisibilité des conditions et des espaces des radicalisations. En lien avec les préconisations précédentes, un assouplissement des conditions de collaboration entre les forces de l'ordre et les institutions ou communautés religieuses, entre autres, pourra donner lieu à la mise au point d'outils d'analyse et de communication autour du discours extrémiste. La même approche pourrait contribuer à rendre la police plus proche des citoyens et, dans la même mesure, plus démocratique et plus efficace, à long terme.
- *Évaluer la prévention des radicalisations.* Cette étape à envisager avec des méthodes adéquates et diversifiées est la suite logique des propositions précédentes. La clé du succès réside sans doute dans l'énergie avec laquelle les divers groupes professionnels et communautaires mentionnés interagiront afin de pérenniser une politique d'éducation et de prévention en y incluant le prisme des jeunes de toute origine : *quelles réceptions et regards de leur part face aux actions proposées ? Quels sont les apports et limites des actions réalisées par rapport aux jeunes ? Quel est le crédit que leur accordent — ou non — les jeunes et leur famille ? En quoi, enfin, ces actions rentrent-elles en adéquation par rapport aux pratiques sociales et expressives spontanées des jeunes ?*

### **Rôles spécifiques des structures d'information jeunesse**

La déclaration du Comité des ministres du Conseil de l'Europe (2015) sur le principe de l'action contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme consacre le rôle de l'*information jeunesse (IJ)* et incite à investir dans la promotion et la création de systèmes accessibles, proposant des ressources adaptées aux enjeux de l'ère du numérique afin de protéger des jeunes contre des contenus et des comportements dangereux, et susciter leur participation sociale. Le Conseil vise à soutenir les États membres dans l'accueil de jeunes désabusés qui peuvent être sensibles aux influences néfastes. Le texte promeut le développement de diverses aptitudes parmi les jeunes, telles que la créativité, l'esprit critique, la capacité à gérer des conflits et la maîtrise du numérique. Il reconnaît l'importance « *d'informer les jeunes de leurs droits, ainsi que des*

*opportunités et services qui leur sont offerts* », et de « *développer avec eux des apprentissages non formel et informel* », afin de répondre efficacement à des menaces comme l'exclusion sociale et l'extrémisme violent.

Les structures d'IJ sont ainsi soutenues depuis de nombreuses années par les institutions européennes. Au Luxembourg, par exemple, les organisations d'IJ sont soutenues par l'État et se développent depuis les années 80 : elles s'engagent à former de nouvelles générations qui décident, choisissent et avancent dans la vie de manière éclairée. Ces organisations subissent des adaptations, entre autres techniques, au fil de leur déploiement, mais suivent et approfondissent les fondements éthiques et pédagogiques de l'IJ, une composante importante de l'éducation à l'autonomie. Quels qu'en soient le support matériel ou les moyens humains, l'IJ est un ensemble d'initiatives comprenant, entre autres, des actions de documentation, de sensibilisation, d'orientation, de guidance, de formation, d'écoute, de soutien dans le but d'informer et d'accompagner les jeunes tout au long du chemin qui les mène de l'enfance au monde adulte. Directe ou indirecte, l'IJ peut concerner le public jeune ou l'ensemble des acteurs adultes, professionnels ou non, intervenant dans l'éducation et l'encadrement des jeunes, dont les parents. Selon ERYICA (2014a), il existe en Europe (28 pays) 7500 centres d'IJ où travaillent plus de 13 000 intervenants. Annuellement, 23 millions de jeunes bénéficient de leurs services. Ce chiffre correspond à un quart des 95 millions de personnes âgées de 15 à 29 ans qui vivent dans l'UE. Ces centres fournissent aussi des renseignements à d'autres organismes, à des parents, coordonnent et soutiennent des interventions locales notamment au sein des écoles.

Selon ERYICA (2015), l'accès à l'information garantit à chacun de penser et d'agir en autonomie et d'être en capacité de faire des choix utiles au développement personnel, ainsi qu'à l'insertion socioprofessionnelle. Durant leur développement, les jeunes doivent évaluer les différentes options qui s'offrent à eux compte tenu de leurs capacités et possibilités : c'est un des principaux enjeux de l'IJ. Le principe est qu'il n'est pas possible de prendre une décision judicieuse sans être informé sur les options. En conséquence, l'IJ est la part de l'éducation non formelle qui vise à guider les jeunes dans leurs décisions, quel que soit le domaine, en leur permettant de faire des choix éclairés et adaptés à chacun, parmi l'ensemble des alternatives possibles (Cangelosi, 2007).

L'IJ a pour objectif de fournir des informations fiables, précises et compréhensibles ; donner accès à différents canaux et sources d'information ; fournir un aperçu des options et des possibilités sur tout sujet pertinent ; aider les jeunes à contrecarrer la surcharge d'information qu'ils rencontrent ; veiller à ce qu'ils connaissent les droits et services dont ils disposent et sachent comment y accéder ; fournir un soutien pour évaluer les informations obtenues et identifier celles de qualité ; guider les jeunes à prendre leurs propres décisions et à trouver les meilleures options qui leur sont offertes, compte tenu de leurs responsabilités de citoyens ; offrir différents canaux de communication et de dialogue afin de soutenir directement les jeunes dans leur recherche d'information et de connaissance ; et former à l'éducation critique aux médias et à l'information (ERYICA, 2011).

Ainsi, « trouver sa place dans la société », par exemple, fait partie des préoccupations des jeunes. Dans ce cadre, l'IJ se donne, *premièrement*, pour mission de se mettre à l'écoute et de répondre aux besoins exprimés par le public, sans discrimination ou sélectivité, mais avec une attention particulière au cas des groupes socioculturels défavorisés. L'écoute empathique est ainsi parmi les principes importants de l'IJ. Il s'agit de l'attitude qui consiste à s'intéresser réellement à l'interlocuteur sans chercher à le conseiller, à le juger ou à l'influencer *a priori*. C'est une écoute qui facilite la communication et l'échange. Elle favorise la confiance entre les jeunes et l'informateur jeunesse, sans pour autant nécessiter que l'on soit toujours d'accord sur tout. Globalement, le travail d'écoute constitue la base du travail des éducateurs. Il permet d'accorder une place aux jeunes qui sont en recherche de positionnement social et identitaire. *Deuxièmement*, il s'agit pour l'acteur en IJ de savoir anticiper les besoins des jeunes, en proposant notamment des actions préventives sur des questions importantes de société : relations aux autres et respect, lutte contre les discriminations, citoyenneté, engagement et participation active, accès aux droits, à la formation et au travail... Mais comment accéder à un renseignement utile et sain ? Tout un chacun est inondé d'informations. Cet accès sans précédent à l'info s'accompagne d'une disposition inédite à créer et à diffuser des contenus de manière individuelle. Un *troisième* principe de l'IJ est ainsi de contribuer à l'exercice responsable et éclairé de la citoyenneté, à travers un regard critique sur l'information. Ceci est essentiel et implique de développer « *la capacité d'évaluer la qualité et la fiabilité des sources et de mettre en question les stratégies et les intérêts de ceux qui produisent l'information* » (Landy et Letellier, 2016). Dans ce contexte, la mission de l'IJ est certainement de mettre son expertise au service de la formation des jeunes aux médias et à l'information, soit la façon de rechercher, d'évaluer et d'apprécier les informations, leur adéquation à la demande, ainsi que leur fiabilité. En effet, l'éducation aux médias et à l'information est l'outil par excellence qui offre aux jeunes les compétences nécessaires pour profiter pleinement des avantages de l'infosphère. La Déclaration universelle des droits de l'Homme érige l'accès à l'information au rang de droit fondamental (Akyempong et coll., 2012). Pour l'IJ, la jouissance de l'information va nécessairement de pair avec l'esprit critique, c'est-à-dire, « *la capacité d'examiner et d'analyser des informations et des idées afin de comprendre et d'évaluer leur valeur, au lieu de simplement les prendre telles qu'elles apparaissent* » (ERYICA, 2015).

L'IJ renforce les compétences des jeunes pour interagir de manière responsable et critique avec leur environnement et la société. Il s'agit de former des citoyens autonomes, capables d'évoluer dans une société diverse. Les jeunes s'orientent de plus en plus tôt vers des sources d'information en dehors du cercle familial et scolaire. Cet apport de renseignements absorbé de manière consciente ou inconsciente fait partie du champ de l'éducation informelle. L'IJ s'avère ainsi nécessaire pour en favoriser l'appropriation critique de ce corpus. Cet acte éducatif implique une intervention de la part de professionnels (accompagnement personnalisé ou activités collectives) qui permettent la compréhension approfondie d'une information prise dans son contexte et son utilisation de manière constructive. La *Charte européenne de l'information jeunesse* (ERYICA, 2014) insiste sur la nécessité d'informer tout jeune indépendamment de son profil. Pour un travail de qualité en IJ, il est dès lors nécessaire que le professionnel puisse adapter son travail aux différents types d'utilisateurs et aux différents contextes. Une des caractéristiques de l'IJ est justement de se centrer sur la personne (ou le groupe) et de décliner un mode d'intervention adapté qui garantisse à tous un accès équitable à l'information. Cette intervention inclut la dynamique de participation et l'interactivité entre l'utilisateur et le professionnel. L'approche constructiviste de l'IJ suggère de proposer des outils afin que les utilisateurs et leur famille puissent construire eux-mêmes des réponses adaptées à leurs besoins. Dans ce cadre, apprendre à « traiter l'information » est essentielle : comment est-elle construite, comment est-elle reçue, en lien avec quels contextes sociaux et enjeux ? *La finalité est le développement d'un sens critique dans l'assimilation et l'usage de l'information, afin d'opérer des choix appropriés.*

Selon Akyempong et coll. (2012), *l'éducation aux médias et à l'information*, part de l'IJ, développe les compétences nécessaires pour identifier et assimiler les informations utiles à la conduite de la vie en société. Elle aide, entre autres, à se doter de capacités techniques afin d'accéder à l'information. Elle aide également pour adopter une lecture critique afin d'en apprécier la qualité, selon divers critères. La présence des nouvelles technologies de l'information dans notre quotidien rend nécessaire de mettre à disposition de divers publics et, en particulier, des publics socialement vulnérables, des moyens éducatifs afin de leur apprendre à filtrer, à évaluer, à structurer, à intégrer et à utiliser la quantité toujours plus importante d'informations reçues. C'est une des conditions pour permettre le développement d'une génération de citoyens critiques, responsables et réactifs. Éduquer à l'usage de l'information fiable est le moyen le plus sûr d'éclairer le public et de stimuler en son sein des comportements et des visions du monde ouvertes, inclusives, positives et constructives.

*Diffuser l'information éducative* est sans doute une des premières tâches de l'IJ. La diffusion d'informations, pour être efficace, nécessite d'apprécier au préalable le contexte et les normes socioculturels (langages, expériences...) des populations ciblées. Il est également important de prendre en compte divers facteurs psychosociaux qui influencent la réception de l'information et l'adoption ou non des comportements visés par la diffusion. Le retour sur l'expérience de diffusion est essentiel dans la mesure où il permet de comprendre si l'information a touché sa cible et dans quelle mesure, afin d'adapter l'action future. Les principaux facteurs qui influencent l'efficacité d'une transmission sont l'adaptation du contenu et des moyens utilisés, le temps et le contexte de la transmission et l'ampleur des moyens engagés. Fishbein et Ajzen (1975) nous rappellent que l'intention d'une personne d'adopter un comportement est déterminée par son attitude à l'égard de ce comportement et l'importance qu'elle accorde à l'opinion des personnes qui comptent pour lui. Le comportement peut donc être influencé par une norme prépondérante dans un contexte social donné, d'où l'utilité de travailler la diffusion dans son contexte, pour un impact optimal. *Une des conséquences pratiques de ce constat est d'organiser toute diffusion d'IJ avec les jeunes et de les responsabiliser dans l'information de leurs pairs.*

L'éducation à l'information, c'est aussi accompagner les jeunes dans le développement de compétences nécessaires pour une « utilisation opportune de l'information » (UNESCO, 2017). Ces « compétences informationnelles » se définissent comme l'ensemble des aptitudes permettant aux individus de déterminer les moments où ils ont un besoin d'information, de la trouver, de l'évaluer et, enfin, de l'utiliser de manière responsable et selon leurs intérêts. Enseigner aux jeunes comment chercher et analyser l'information par rapport à leur propre situation, pour en tirer un maximum de bénéfices personnels et collectifs, fait partie de « l'alphabétisation de base » de tout citoyen. Dans ce contexte, une des missions de l'éducation aux médias est de sensibiliser les jeunes par rapport aux avantages et désavantages de l'Internet et des réseaux sociaux. L'objectif de l'IJ est de veiller à ce que les jeunes apprennent à discerner les sources fiables, saisissent les raisons et les mécanismes de cette classification, et utilisent le web, comme tout autre média, en gardant éveillé leur esprit critique (Akyempong et coll., 2012). Il est essentiel que les jeunes soient conscients de l'impact que l'information peut avoir sur leur développement et épanouissement personnel. La balance est à établir entre les avantages de l'accès à l'information, notamment en termes d'indépendance accrue, et les responsabilités que chaque citoyen a vis-à-vis des autres membres de la société.

Selon le Conseil Supérieur d'Éducation aux Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2013), *cette matière a pour but de développer des compétences critiques et techniques en leur permettant d'interagir avec divers objets médiatiques de manière responsable et créative, ainsi que de manière autonome et socialisée. Les éléments clés de l'éducation aux médias sont la compréhension du rôle et des fonctions et des médias dans les sociétés démocratiques, la compréhension des conditions dans lesquelles les médias remplissent leurs fonctions, ainsi que l'évaluation du contenu médiatique à la lumière des fonctions sociopolitiques que les médias remplissent. L'utilisation des médias à des fins d'expression individuelle ou groupale et de participation démocratique, le développement des compétences (y compris linguistiques et technologiques) nécessaires pour produire du contenu informatif sont également parmi ces éléments (UNESCO, 2017). Si l'éducation aux médias s'intéresse à tout médium (dont les publications papier et par ondes), dans le contexte technologique actuel, cela revient surtout à propager une « culture numérique », soit la capacité à user à bon escient des technologies de communication, en cela compris les réseaux sociaux, pour localiser, évaluer, utiliser et créer de l'information (Akyempong et coll., 2012). Toutefois, nombreux sont les jeunes qui ne sont pas conscients ou qui sont dans le déni de leur besoin d'aide et risquent de rencontrer des problèmes s'ils ne sont pas accompagnés. Dans ces cas, le service d'IJ ne peut s'envisager qu'en termes de *prévention* et de *travail en réseau avec tout partenaire utile* (ERYICA, 2014). Ce constat est particulièrement vrai pour la question des radicalisations, dans la mesure où les jeunes engagés dans ce processus sont en rupture par rapport aux structures éducatives (Commission européenne, 2017).*

### **Quelles démarches préventives en information jeunesse face aux radicalismes ?**

*« Ce ne sont pas les médias ou Internet qui radicalisent les jeunes, mais plus souvent leur incapacité à évaluer l'information d'une façon critique et distanciée, et de repérer celles qui peuvent les exposer à des dangers »*  
E. Theillaumas, Unité de coordination de la lutte antiterroriste, Ministère de l'Intérieur (France).

La lutte contre la radicalisation violente est devenue une tâche pour de multiples acteurs, parmi lesquels les institutions d'éducation. Il semble clair que la mission, dans ce domaine, du secteur de l'éducation réside dans la *prévention*, c'est-à-dire le développement de liens pacifiques et empreints de respect mutuel entre personnes et groupes de sensibilités différentes et de conditions inégales. Prévenir la violence dans la société, c'est aussi développer parmi les individus et les groupes des aptitudes de solidarité et de coopération, afin de conduire à plus d'égalité sociale, mais encore de renforcer les compétences de négociation et de gestion des conflits pour faire face pacifiquement à aux tensions inévitables de la vie sociale (Commission européenne, 2015).

Il n'existe pas de solution unique afin de prévenir la radicalisation violente. Il est évident que cette lutte ne peut pas reposer sur un seul acteur, une coopération est nécessaire entre professionnels des domaines comme l'éducation, le travail de jeunesse, le travail social, la sécurité, etc. Ce travail vise à renforcer, chez les jeunes, un agir citoyen, le sens de la critique, une réduction de l'intolérance, mais aussi, à renforcer l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités, dans la société. *« Le rôle du travail de jeunesse n'est donc pas de prévenir et lutter contre la radicalisation, en soi, mais seulement contre l'élément violent et fanatique du processus de radicalisation de façon à orienter l'énergie des jeunes vers la construction d'une société plus solidaire et démocratique »* (ERYICA, 2017). Selon Schmid (2013), lutter contre les injustices, les inégalités et les exclusions par des moyens légaux ne peut être qu'encouragé auprès de la jeunesse, notamment par *« la libération d'une parole collective »*. Le travail avec les jeunes ne combattra que l'argumentation anticonstitutionnelle, antidémocratique, antipluraliste et autoritaire, ainsi que les comportements fanatiques et intolérants, où la fin justifie les moyens. En conséquence, la prévention de la radicalisation menant à la violence est orientée vers la population en général, dans le cadre de la déontologie professionnelle, des dispositions légales et du respect de l'anonymat. Si prévenir les conduites à risques est dans la nature de l'IJ, participer à des démarches de détection n'entre pas dans ses prérogatives, dans la mesure où la participation de l'utilisateur est volontaire et doit se baser sur la confiance entre le jeune et l'éducateur (ERYICA, 2017).

La prévention primaire est ainsi *« centrée, au niveau micro, sur la construction de l'identité, le renforcement de l'estime de soi, l'encouragement de la tolérance et de l'acceptation entre groupes différents. Au niveau macro, elle valorise, d'une façon générale, les droits de l'Homme et l'égalité, et prend en compte les conditions de vie, les besoins, les désirs, les peurs et les défis des individus ou des groupes cibles, ainsi que les systèmes de valeurs des idéologies extrémistes. La lutte contre la discrimination et l'aliénation peuvent y jouer un rôle important, comme l'éducation à l'information et aux médias, en tant qu'approche critique et facilitant la recherche d'informations fiables, l'interprétation de concepts et l'identification des principes de la propagande. Enfin, au niveau méso, il est important de renforcer l'individu en tant que membre actif d'un groupe, de développer une image positive de soi afin de renforcer sa résistance. À ce niveau, les approches centrées sur l'information et le dialogue sont les éléments de base de la prévention primaire. »* (ERYICA, 2017).



En matière de *prévention secondaire* ciblant des groupes spécifiques en termes de vulnérabilité, l'IJ peut proposer, une plate-forme pour une intervention en réseau (écoles, centres religieux, clubs sportifs, structures de formation, etc.) dans la mesure où le changement des conditions de vie des jeunes, l'accompagnement vers une insertion socioprofessionnelle, l'éradication de la marginalisation et des discriminations, notamment, sont des finalités politiques générales et ne peuvent pas être déléguées uniquement au secteur de la jeunesse.

### Exemples d'actions en guise de conclusion

Les activités d'IJ doivent correspondre à des critères de qualité spécifiques pour être efficaces et satisfaire les attentes en matière de prévention des radicalismes. Il est évident que les exemples proposés ne constituent pas une liste exhaustive. Ils sont présentés comme une invitation au débat.

S'agissant d'un public souvent en rupture vis-à-vis de l'école et d'autres structures culturelles, l'important consiste à *susciter la rencontre*, et ce de manière répétitive. L'équipe d'IJ doit se déplacer vers des maisons de jeunes ou de quartier, vers des associations, des clubs de sport, des lieux de culte et surtout en rue<sup>3</sup>, vers des endroits où les jeunes se rencontrent. Par exemple, à Luxembourg, le Centre d'Information Jeunesse dispose d'une camionnette qui peut servir de mini salle de rencontre. Ce travail *extra-muros* nécessite une coopération avec notamment des éducateurs de rue. Il s'agit globalement d'organiser un espace-temps d'écoute dans une posture conforme à la déontologie de l'IJ, permettant la confidentialité. Autant que les jeunes, des groupes d'enseignants ou de parents préoccupés par la question de la radicalisation peuvent être concernés par ces rencontres qui doivent aussi informer sur l'existence et les moyens des centres IJ.

Le *travail d'écoute* (Fauré et Girardet, 2011) est essentiel pour analyser les préoccupations, repérer les besoins exprimés ou non, reformuler et estimer la réponse à apporter. C'est également identifier les capacités et accueillir des projets individuels ou collectifs, les discuter, aider à les faire mûrir, inspirer et accompagner la recherche d'informations et leur croisement afin d'évaluer leur pertinence. Écouter l'inquiétude des uns et la révolte des autres, c'est encore les inviter à rejoindre, ultérieurement, des activités spécifiquement conçues pour eux : rencontre de personnalités ou de pairs, pour des échanges, participation à des événements expositions, exposés, manifestations organisées par des forces démocratiques et portant sur l'objet des révoltes portées par les jeunes et/ou leur entourage, ainsi que sur les moyens de communication tels que les réseaux du Net.

Le canton de Genève a mis en œuvre, dès 2015, une plateforme dédiée aux questions des radicalisations à la fois politiques et religieuses. Il s'agit de coordonner le dispositif de prévention à trois niveaux : stratégique (réflexion politique), opérationnel (coordination institutionnelle) et pratique (mise en œuvre des actions). La première nécessité identifiée est celle du soutien des professionnels de terrain (Bouzar, 2007), ainsi que des parents. La première approche fut ainsi d'aborder ce besoin par de la formation et des événements tels qu'une série de colloques coorganisée avec des organisations musulmanes. Bien qu'il soit possible de contacter des spécialistes sur le site [www.gardezlelien.ch](http://www.gardezlelien.ch), fin 2016, un *numéro d'appel gratuit* est créé avec l'aide d'une association de bénévoles formés à l'écoute active en matière de détresse et de violences domestiques. Les appels (anonymes) à propos de la radicalisation sont y traités dans une visée préventive et sociale ; ils ne sont orientés vers un centre de la sûreté que si nécessaire et avec l'accord de la personne concernée. Ce mode de fonctionnement est parallèle à ce qui est proposé au Québec, mais tranche avec le centre d'appel français opéré directement par la police<sup>4</sup>.

La question du *secret professionnel* est une des fragilités des partenariats entre les structures d'aide et des structures de contrôle. Dans le cas du dispositif genevois, le secret professionnel du travailleur social est partagé avec les autorités de la protection de la jeunesse. Par ailleurs, la coordination mise en œuvre permet d'analyser collégialement et anonymement les éléments qui viennent du terrain avant de décider si la sollicitation de la protection des mineurs est nécessaire. L'habitude est installée de travailler dans l'intérêt des mineurs, prioritairement, et dans le respect des prérogatives des différents professionnels, ensuite. Quand une alerte est déclenchée<sup>5</sup>, le dossier bascule dans une commission restreinte représentant les acteurs de la jeunesse et les

<sup>3</sup> [www.cpspasso.com/place-de-la-ps-dans-la-prevention-de-la-radicalisation.html](http://www.cpspasso.com/place-de-la-ps-dans-la-prevention-de-la-radicalisation.html).

<sup>4</sup> En France, le plan de lutte contre la radicalisation est coordonné par l'unité de lutte antiterroriste qui est à la base du CNAPR (Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation). C'est également une plateforme d'assistance téléphonique qui assure une écoute et qui propose une information et une orientation aux familles de « personnes montrant des signes de radicalisation ». Le numéro gratuit est accessible pendant les heures de bureau, mais il est aussi possible de contacter le CNAPR via [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr). Selon ce site, depuis son ouverture en avril 2014, près de 12 000 signalements ont été réalisés, essentiellement par les familles elles-mêmes. La majorité concerne les hommes et un sur cinq les mineurs. Toutefois, peu de signalements donnent lieu à un suivi, car les services estiment qu'une majorité d'appels ne relève pas du radicalisme violent. Si la situation est jugée préoccupante, la personne signalée et sa famille bénéficient d'un accompagnement adapté. L'objectif est de prendre en charge l'individu radicalisé pour éviter qu'un drame se produise et d'accompagner ses proches. Si la personne est mineure, la décision est confiée au magistrat de la jeunesse.

<sup>5</sup> Le processus de radicalisation ne peut être caractérisé que s'il repose sur un faisceau d'indicateurs (combinaison de nombreux indices de valeurs variables). La notion de faisceau permet d'insister sur le fait qu'aucune attitude, aucun fait ou contenu à lui seul ne peut être révélateur d'un processus de radicalisation, mais que tous doivent être examinés les uns par

services de sécurité. Il peut alors déboucher sur une dénonciation ou une action concertée avec le magistrat de la jeunesse. La Belgique connaît un secret professionnel moins souple, dans le secteur social, à l'instar de celui des médecins ou avocats, rattaché à l'article 458 du Code pénal. Il oblige au silence l'assistant social, hormis des situations de force majeure où le danger est imminent. Des projets de loi visant à réformer ce secret sont actuellement débattus.

Les *espaces de parole et d'échange* en particulier lorsque les jeunes (ou les familles) prennent l'initiative des sujets traités sont des moments importants de la vie d'une structure de jeunesse. De nombreux centres d'IJ proposent des cafés philosophiques sur des thématiques libres ou proposées qui facilitent l'expression des participants. Les sujets peuvent concerner les discriminations, la citoyenneté, la religion, les rapports de genre, l'immigration, etc. Il est utile, dans certains cas, comme envisagé par une maison de jeunes de Liège, d'élargir ces groupes de parole à des parents (pas nécessairement les parents des jeunes présents) ou à des partenaires comme des experts (police, justice, emploi, enseignement, discriminations, etc.). Dans ce triangle jeunes/parents/spécialistes, l'intervention de l'organisateur, le travailleur de jeunesse, est limitée à un rôle de modération des débats. Néanmoins, la teneur des échanges peut ultérieurement permettre à la structure de jeunes de monter un projet sur l'un ou l'autre aspect soulignés lors des débats. L'expérience liégeoise montre que les thématiques suivantes constituent des constantes qui méritent d'être reprises dans les activités d'une maison de jeune ou de quartier, d'une « *maison des familles* » et, *a fortiori*, d'un service d'IJ : estime, conscience, connaissance, confiance et affirmation de soi et des ressources environnantes ; diversité et vivre-ensemble sur le même territoire ; communication interpersonnelle et pacifique ; et, enfin, *l'éducation aux médias et à l'information*. Ce dernier, en particulier, peut orienter vers des activités comme questionner l'information et la fiabilité des sources ; comprendre le fonctionnement des médias ; décrypter certains mécanismes de désinformation ; comprendre les mécanismes des théories du complot ; développer l'esprit critique face à l'actualité et aux informations, etc. Dans le cas de jeunes au début de leur contact avec un rayonnement radical, ce type d'activités simples à mettre en œuvre (exemple : construire sa propre « théorie du complot » sur YouTube) sont efficaces pour développer le sens critique des participants et servent de facteur résilience à plus long terme (ERYICA, 2017 ; UNESCO, 2017).

Dans ce type d'activités d'expression collective et de prévention, un point important est *l'intégration des communautés locales concernées* en tant que partenaires. Ceci contribue non seulement à la promotion du dialogue entre groupes sociaux différents par leurs origines, croyances, génération, etc., mais constitue également un bon relais vers la population et un vivier de ressources. À Bruxelles et à Verviers, par exemple, des mères issues de la communauté musulmane préoccupées par des départs vers la Syrie ont contacté les communes et les services d'aide à la jeunesse afin de réaliser des actions d'information et de sensibilisation. Un de ces groupes a même produit un documentaire. Des forums populaires<sup>6</sup> peuvent être organisés avec ce type de groupes locaux. Ils constituent, en général, des dynamiques riches en développement. Par exemple, pour les jeunes qui participent à l'organisation et à la réalisation de tels événements, cela correspond à l'apprentissage de prises de parole et du dialogue. Diverses méthodes et outils sont disponibles à cet effet comme des dispositifs d'éducation par les pairs proposés par l'organisation [www.epto.org](http://www.epto.org) (Bruxelles). Par ailleurs, des réseaux comme Pax Christi proposent divers instruments pédagogiques d'éveil à l'esprit critique et au bon usage de l'information et de l'Internet, ainsi que des contenus pour l'investigation de philosophies religieuses ou de doctrines politiques.

La documentation est en réalité vaste et l'éducateur ne manque pas d'outils, la plupart disponibles sans frais sur le Net. Le problème est dans la synthèse et la construction d'une ligne de conduite pédagogique. En substance, les sommations d'outils réalisées par des organisations comme ERYICA (2017) ou l'UNESCO (2017) insistent sur l'importance de laisser s'exprimer les jeunes et d'entrer en dialogue avec eux, plutôt que de faire taire une parole difficile à entendre pour l'institution éducative. Par exemple, le recours au *discours victimaire* est une des clés de voûte de la propagande des mouvements radicaux. Il est essentiel, tout en restant empathique et en facilitant l'expression de toutes les idées (neutralité bienveillante), de ne pas valider ce type de propos. Il n'est pas utile de s'engager dans un débat dogmatique. L'éducateur ne peut pas être au courant de tout, mais il est chargé de questionner tout sujet avec le groupe en animation sous de nombreux angles et pas uniquement sous celui envisagé par un discours dogmatique. Une façon de procéder est de revenir sur les expériences de l'assemblée (« à qui cela est déjà arrivé ? », « et si c'était vous ? »...). Il est conseillé de ne pas parler au nom de groupes entiers ou de personnes qui ne sont pas présentes. Il faut mesurer la représentativité des expériences

---

rapport aux autres. L'appréciation de ces signaux doit aussi prendre en compte l'âge des personnes. En effet, certains jeunes, inquiets de leur propre valeur peuvent adopter des attitudes provocatrices pour attirer l'attention des adultes. Selon l'UNESCO (2017), la rupture avec l'environnement familial et le changement brusque de l'apparence physique doivent attirer l'attention, notamment dans un contexte social fragile. Il en est de même de la mobilisation de théories conspirationnistes et d'un discours victimaire, surtout si la démarche relève de prosélytisme, par exemple sur des réseaux virtuels.

<sup>6</sup> Un exemple est développé dans le premier article de ce volume.

évoquées pour les problèmes sociétaux en question et ne pas généraliser. Une culture de respect mutuel et un environnement sécurisant où chacun se sent à l'aise pour exprimer ses opinions favoriseront des propositions comme celle de consulter des sources ou des experts pour sortir d'antagonismes stériles (« ta parole contre la mienne »). Il est important de mesurer les limites de l'information dont on dispose et de chercher à la compléter, y compris pour l'animateur... à travers les outils pratiques à disposition et l'expertise des partenaires.

Si les partenariats peuvent déboucher à l'enrichissement des pratiques de prévention, faut-il encore fédérer les actions parfois disparates et leur donner de la cohérence. C'est une difficulté notable tant les dynamiques, la nature et les objectifs des actions considérées peuvent diverger. *Piloter des partenariats* nécessite l'intervention de professionnels expérimentés avec un mandat clair. Les structures d'IJ, ainsi que les associations d'action en milieu ouvert (AMO), sont au croisement de plusieurs avenues qui traversent le domaine de la lutte contre les radicalismes pouvant mener à la violence : technologies de l'information, structures de la protection de la jeunesse, organismes d'animation de jeunes, institutions éducatives, etc. Elles peuvent donc être indiquées comme pilotes de plateformes. L'expérience de Genève, déjà présentée, est intéressante à cet égard et couvre tout un canton. En Belgique, *a contrario*, chaque commune a dû créer une cellule de prévention, ce qui installe un certain clivage entre les acteurs sociaux compte tenu de l'importance respective des municipalités et des moyens dont elles disposent. La logique de proximité qui a été appliquée a donné lieu à des actions locales généralement par quartier ou par public cible. Coordonner ce foisonnement *a posteriori* est un défi, d'autant plus que l'expertise nécessaire fait souvent défaut.

À un autre niveau, à l'échelle d'un pays, voire d'un continent, les *campagnes de sensibilisation et d'information* sont également des initiatives relayées par les structures d'IJ. Ainsi, le mouvement « *Non à la haine* » lancé par le Conseil de l'Europe incite les jeunes à s'engager en ligne pour les droits de l'Homme ([www.nohatespeechmovement.org](http://www.nohatespeechmovement.org)). Programmé au départ pour ne durer que deux ans, il a connu un tel succès qu'il vient de souffler ses six bougies. La campagne a pour objectif de combattre en ligne les discours de haine sous toutes leurs formes. Elle est active dans de nombreuses langues à travers les 39 États membres de l'organisation internationale. Elle est fondée sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la participation de la jeunesse aux médias, notamment en ligne. Déclinée en comités nationaux, la campagne offre des informations et des outils développés par le Conseil de l'Europe pour la prévention de l'extrémisme violent. Ces outils sont distillés sur le site du mouvement et relayés par des nombreux partenaires.

## Bibliographie

- Akyempong K., Cheung C.-K., Grizzle A., Tuazon R., Wilson C. (2011), *Éducation aux médias et à l'information. Programme de formation pour les enseignants*, Paris : UNESCO.
- Arara R. et Sylin M. (2018), « Processus d'installation, d'engagement et de transmission observés entre trois générations masculines marocaines installées en Belgique », Lika, L. Weerts A., Wintgens S. et Contor J. (dir.), *Frontières. Approche multidisciplinaire*, Liège : PUL, p. 39-58.
- Aubert A. et Froissart P. (2014), « Les publics de l'information », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 5, <http://journals.openedition.org/rfsic/1121>.
- Bouzar D. (2007), « Les professionnels de la jeunesse face au discours radical musulman », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, v. 38, n° 2, p. 125-139.
- Cangelosi A. (2007), *Youth information starter kit*, Strasbourg : ERYICA et Conseil de l'Europe.
- Commission européenne (2015), *Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.
- Commission européenne (2017), *The contribution of youth work to preventing marginalization and violent radicalization. A practical toolbox for youth workers and recommendations for policy makers*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.
- Conseil de l'Europe (2015) 74 final, *Déclaration du Comité des ministres du Conseil de l'Europe « Unis autour de nos principes contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme »*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- ERYICA (2011), *Guide of safety and Quality online - A tool kit for youth information workers*, Luxembourg : ERYICA.
- ERYICA (2014), *Charte européenne de l'information jeunesse*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- ERYICA (2014a), *Quality management in Youth Information and Counselling. A Competency Development Framework*, Luxembourg : ERYICA.
- ERYICA (2015), *Information jeunesse et conseil pour l'accès des jeunes à leurs droits*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- ERYICA (2017), *Liaisons. Manuel pour la prévention de l'extrémisme violent à travers l'information jeunesse*, Luxembourg : ERYICA et Conseil de l'Europe.
- Faure J.P. et Girardet C. (2011), *L'empathie, le pouvoir de l'accueil au cœur de la communication non violente*, Montréal : Ed. Spiralis
- Fiez M. (2016), *Radicalisation de la jeunesse. La montée des extrêmes*, Paris : Eyrolles.
- Fishbein M. A. et Ajzen I. (1975), *Belief, attitude, intention and behavior : an introduction to theory and research*, Reading : Addison Wesley.

- Gülver M. et Manço A. (2016), « Causes de la radicalisation à travers le recrutement du Hizbullah turc : quelles pistes de prévention ? », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, n° 1, p. 19-60.
- Hafez M. et Mullins C. (2015), « The radicalization puzzle : a theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », *Studies in Conflict and Terrorism*, v. 38, p. 958-975.
- Khosrokhavar F. (2014), *Radicalisation*, Paris : Maison des sciences de l'Homme.
- Landy N. et Letellier A.-S. (2016), *L'éducation aux médias à l'ère numérique : entre fondations et renouvellement*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Le Coz P. (2014), *Le gouvernement des émotions et l'art de déjouer les manipulations*, Paris : Albin Michel.
- McCauley C et Moskaleiko S. (2008), « Mechanisms of political radicalization : Pathways towards terrorism », *Terrorism and Political Violence*, v. 20, n° 3, p. 415-433.
- McCauley C et Moskaleiko S. (2009), « Measuring Political Mobilization : The Distinction Between Activism and Radicalism », *Terrorism and Political Violence*, v. 21, n° 2, p. 239-260.
- Narainsamy H. (2013), *Déconstruire les théories du complot*, Bruxelles : Bepax, [www.bepax.org/files/files/OUTILS/bepax-deconstruire-les-theories-du-complot-fiches-pedagogiques.pdf](http://www.bepax.org/files/files/OUTILS/bepax-deconstruire-les-theories-du-complot-fiches-pedagogiques.pdf).2014.
- Schmid A. P. (2013), « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation : A Conceptual Discussion and Literature Review », *ICCT Research Paper*, La Haye : International Center for Counter-Terrorism.
- UNESCO (2017), *Preventing Violent Extremism Through Education. A guide for policy-makers*, Paris : UNESCO, <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002477/247764e.pdf>.
- Vallet C. (2016), « Radicalisation : le secteur jeunesse, un acteur de prévention ? », *Alterechos*, n° 421, avril.
- Van Campenhout L (2018), *Comment en sont-ils arrivés là ? Les clés pour comprendre le parcours des djihadistes*, Paris : Armand Colin.